

<https://college-aime-cesaire.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article277>



CDI et protocole sanitaire

- CDI -



Date de mise en ligne : vendredi 4 septembre 2020

Le mode de fonctionnement du CDI va devoir s'adapter au protocole sanitaire en cette rentrée 2020. Les élèves pourront de nouveau venir profiter du CDI mais selon une organisation quelque peu différente.

Le CDI futé

entre de documentation et d'information

un lieu de lecture et de travail ouvert à tous

un lieu calme dans le respect de chacun

lire, emprunter, rechercher, travailler, faire des jeux éducatifs, regarder un film.

possibilité d'emprunter 3 documents pour 15 jours en prenant soin des livres.

accueil des élèves de permanence selon le planning, après autorisation des surveillants

lundi : 8-12h / 13h40 -16h-45
mardi : 8-12h / 13h40-17h-45
jeudi : 8-12h / 13h40 -16h-45
vend. : 8-12h / 13h40 -16h-45

6e/5e lundi & jeudi
4e/3e mardi & vendredi

récréations de l'après-midi

Mme COUARD, documentaliste

Au CDI ...

lavage des mains en entrant

port du masque obligatoire

un peu d'espace entre vous

désinfection des PC après usage par les élèves

consultation libre de tous les documents

possibilité d'emprunter, désinfection + 3 jours de quarantaine au retour

accueil en fonction de l'emploi du temps, 20 personnes maximum

6e/5e lundi & jeudi
4e/3e mardi & vendredi

récréations de l'après-midi